

# L'ACTUALITÉ *Adéloise*

Bulletin d'information • Mars 2014



## **INSCRIPTIONS ACTIVÉS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES**

p. 17

---

## **PLACE AUX AINÉS**

p. 18

---

## **INSCRIPTIONS CAMP TALOUP**

p. 20



L'hiver tire à sa fin. Même si mère nature ne nous a pas épargné au cours des derniers mois, nous avons pu profiter pleinement des joies de la saison hivernale dans le cadre enchanteur de notre coin de pays. On se doit entre autres de souligner le succès des activités de la 24<sup>e</sup> édition des Plaisirs d'hiver de Sainte-Adèle qui encore cette année, a réuni pendant quatre dimanches consécutifs, des centaines de familles qui ont profité d'une panoplie d'activités organisées au lac Rond par notre Service des loisirs. Avec ses anneaux de glace et de marche, notre lac est un joyau, hiver comme été, et un attrait unique à notre ville dont nous pouvons être fiers!

Les beaux jours du printemps nous réservent aussi leur lot d'activités et d'événements attrayants au cœur de Sainte-Adèle avec notamment, le lancement de la *Semaine de poésie des Laurentides* qui se déroulera à la bibliothèque Claude-Henri-Grignon le 22 mars prochain. Je profite également de l'occasion pour vous inviter à soutenir une bonne cause en vous rendant à la Place des citoyens jusqu'au 23 mars pour visiter l'exposition au profit de l'organisme adélois Espace Laurentides qui vise à prévenir la violence faite aux enfants. Enfin, un autre événement attendu, la deuxième édition de la journée « Place aux aînés » aura lieu à Sainte-Adèle, du côté de l'Hôtel Mont Gabriel, le 5 mai prochain.

Comme Sainte-Adèle bouillonne d'activités douze mois par année, nous sommes déjà impatients de procéder au dévoilement d'une saison estivale qui sera, à bien des égards, tout à fait exceptionnelle et riche en nouveautés. C'est donc avec enthousiasme que les différents services de la Ville travaillent actuellement à planifier les prochains mois, en collaboration notamment avec nos partenaires de la Chambre de commerce de Sainte-Adèle.

Je vous invite à consulter le site web de la Ville et bien sûr, cette édition de votre bulletin municipal, pour ne rien manquer de ce grand bouillonnement d'activités adéloises !

*Réjean Charbonneau*





## LES TRAVAUX ET LES PERMIS, ce que vous devez savoir ...

Si vous envisagez effectuer des travaux sur votre propriété, renseignez-vous dans un premier temps sur les normes municipales qui peuvent s'appliquer pour ceux-ci et assurez-vous par la suite d'avoir obtenu votre permis ou certificat lorsque requis. L'omission d'avoir obtenu un permis ou un certificat préalablement à la réalisation de travaux peut avoir, outre les amendes applicables, des répercussions fâcheuses pour les propriétaires fautifs.

Voici une liste des travaux ou ouvrages qui nécessitent au préalable un permis ou un certificat délivré par le Service d'urbanisme. Cette liste est à des fins indicatives seulement. Il est judicieux de toujours s'informer auprès du Service d'urbanisme avant de planifier et d'entreprendre des travaux :

- La construction d'un bâtiment principal;
- La construction d'un bâtiment accessoire (*certaines exceptions s'appliquent*);
- L'agrandissement d'un bâtiment principal ou d'une construction accessoire ;
- La rénovation intérieure ou extérieure d'un bâtiment principal ou d'une construction accessoire (*certaines exceptions s'appliquent*);
- La démolition partielle ou complète d'un bâtiment principal ou accessoire;
- La construction ou l'agrandissement d'une galerie, balcon, perron, porche ou véranda faisant corps avec un bâtiment principal ;
- L'installation d'une piscine;
- La construction ou la modification d'une installation sanitaire;
- La construction ou la modification d'un ouvrage de captage des eaux souterraines (puits);
- L'abattage d'arbres (*certaines exceptions s'appliquent*);
- La construction, l'installation, le déplacement ou la modification d'une

enseigne, y compris son support (*certaines exceptions s'appliquent*);

- Les ouvrages de déblai ou de remblai, incluant les murs de soutènement de plus de 1,5 mètre (*certaines exceptions s'appliquent*);
- Les ouvrages, constructions ou travaux sur la rive ou le littoral d'un lac, cours d'eau ou milieu humide, incluant la renaturalisation d'un site, ou sur la plaine inondable;
- Le changement d'usage ou de destination d'un immeuble ou d'une partie d'un immeuble.

Certains menus travaux d'entretien peuvent être exempts de l'obligation d'obtenir un permis lorsque les conditions suivantes sont rencontrées :

- La valeur déclarée des menus travaux, prise séparément ou pour un ensemble de menus travaux, est égale ou inférieure à 5 000 \$;
- Les fondations ou les composantes portantes de la structure de la construction du bâtiment ne sont pas modifiées;
- La superficie de plancher n'est pas augmentée;
- Il y a pas augmentation ou réduction du nombre de logement;
- Le nombre de chambre à coucher n'est pas augmenté pour une habitation dont les eaux usées sont traitées par une installation sanitaire;
- Les ouvrages ou travaux ne sont pas assujettis au règlement sur les plans d'implantation ou d'intégration architecturale en vigueur.

Notez que les formulaires de demande de permis et certificat sont disponibles sur le site web de la Ville. Présentez-vous au Service d'urbanisme à l'hôtel de ville avec les documents requis. Pour de plus amples informations, communiquez avec le Service d'urbanisme au 450 229-2921, poste 114 ou à [urbanisme@ville.sainte-adele.qc.ca](mailto:urbanisme@ville.sainte-adele.qc.ca)

### Clôture à neige

Tout comme les abris d'auto temporaires, les clôtures à neige installées pour la protection des aménagements paysagers doivent être enlevées au plus tard le 1<sup>er</sup> mai. Les clôtures à neige ne peuvent être utilisées à d'autres fins que pour la protection hivernale des aménagements paysagers.

### Abri d'auto TEMPORAIRE

N'oubliez pas qu'à partir du 1<sup>er</sup> mai, les abris d'auto temporaires ainsi que les vestibules temporaires pour l'hiver devront être entièrement démontés, incluant la structure et ce, même si ceux-ci ne sont pas visibles de la rue ou de vos voisins.

## Vous envisagez **INSTALLER UNE PISCINE**

Avant de planifier l'installation d'une piscine, renseignez-vous auprès du Service d'urbanisme afin de connaître les règles d'aménagement et de sécurité applicables. Vous devrez également vous procurer un certificat d'autorisation auprès du Service d'urbanisme avant d'installer la piscine d'une profondeur de 60 cm ou plus, que celle-ci soit hors-terre, creusée ou gonflable.



# Urbanisme & environnement

## LA VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES

Avez-vous fait vidanger votre fosse septique ?

Au printemps, c'est souvent la saison propice aux vidanges de fosses septiques. C'est pourquoi nous vous rappelons qu'il est important d'y voir.

Nous vous informons de ce qui suit :

Conformément au règlement municipal relatif à la vidange des fosses septiques 1092-2007 et en vertu de l'article 13 du règlement provincial sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, toute fosse septique doit être vidangée, de façon minimale, selon la fréquence suivante :

- a) une fois à tous les deux ans pour une fosse septique desservant un bâtiment occupé ou utilisé de façon permanente;
- b) une fois à tous les quatre ans pour une fosse septique desservant un bâtiment occupé ou utilisé de façon saisonnière.

Il est important de vous assurer que le Service d'urbanisme de la Ville reçoive une copie de votre facture, afin de mettre votre dossier à jour. N'oubliez pas qu'une vidange périodique de votre fosse septique est essentielle pour assurer un bon fonctionnement de votre installation sanitaire.

## VENTES DE GARAGE - 17 et 18 mai 2014

Les ventes de garage et bazars sont autorisés uniquement deux fois par année, soit en mai et en septembre. Les prochaines dates permises pour de telles ventes et bazars seront les 17 et 18 mai 2014.

Nous vous rappelons que la nouvelle réglementation n'autorise que l'installation d'un seul panneau publicitaire d'une superficie maximale de 0,5 m<sup>2</sup>, sur votre lieu de résidence, là où a lieu la vente ou le bazar.

Afin de vous donner un petit coup de pouce pour publiciser l'événement, nous produirons une liste accessible sur le site web de la Ville, dans le journal local ainsi que dans certains commerces. Sur cette liste sera inscrit le lien de la ville <http://ville.sainte-adele.qc.ca/> qui permettra aux intéressés d'y avoir accès facilement.

Vous pouvez vous inscrire par courriel à [urbanisme@ville.sainte-adele.qc.ca](mailto:urbanisme@ville.sainte-adele.qc.ca) ou encore téléphoner au Service d'urbanisme, avant le jeudi 8 mai 2014. Vous n'avez qu'à nous spécifier votre nom et adresse.

Pour toute information, communiquez avec le Service d'urbanisme au 450 229-2921, poste 114.

## COMPARÉE AU RESTE DU QUÉBEC, la PERFORMANCE de la ville de Sainte-Adèle est faible!

La ville de Sainte-Adèle expédie encore trop de déchets au site d'enfouissement. Cela nous coûte cher, cela VOUS coûte cher.

Ce que nous jetons dans le bac noir, mais aussi les encombrants que nous déposons au bord du chemin, aboutissent tous au site d'enfouissement.

Malgré une nette amélioration depuis les dernières années, la performance de la ville reste bien en deçà du reste du Québec. En effet, nous dirigeons 28% plus de déchets vers le site d'enfouissement que le reste de la province.

Aussi, les employés de notre site d'enfouissement ont remarqué dans les camions en provenance de chez nous, des objets qui ne devraient pas y être et qui nuisent à notre performance. Il s'agit de bois et d'appareils électroniques.

ATTENTION, il faut choisir le bon endroit pour jeter ses rebus!

Où dois-je déposer le bois



et les appareils électroniques?



Bac noir



Bac bleu



Journée des encombrants



ECO-CENTRE

# Calendrier de collecte des matières résiduelles 2014-2015

Avril 2014						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Juillet 2014						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Octobre 2014						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Janvier 2015						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Mai 2014						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Août 2014						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Novembre 2014						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Février 2015						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

Juin 2014						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Septembre 2014						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Décembre 2014						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Mars 2015						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

**Bac bleu (recyclable) : un vendredi sur deux**

 Secteurs A et B

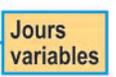
 Secteurs C et D

**Bac noir (déchets) : toutes les semaines**

Journée selon le secteur, voir la carte

 Encombrants

 Résidus verts

 Jours variables

 Journées portes ouvertes à l'écocentre : déposez gratuitement les matières qui exigent habituellement des frais.

**RDD : résidus domestiques dangereux d'origine résidentielle**  
Apportez-les à l'écocentre où ils seront recyclés ou éliminés correctement. *Sans frais*

**ENCOMBRANTS : meubles de maison/ jardin, matelas, vélos, etc.**

Ces objets sont ramassés une fois par mois. Déposez-les près de la chaussée le dimanche soir précédant la semaine de collecte spéciale ou apportez-les à l'écocentre.

**Ne font pas partie des encombrants et doivent être apportés à l'écocentre :** Matériaux de construction (bois, gypse, portes et fenêtres), appareils électroniques et électriques, électroménagers, pièces de piscine, etc.

**RÉSIDUS VERTS : rognures de gazon, feuilles et résidus de râtelage**

Nous vous recommandons d'utiliser des sacs compostables. Cependant, les sacs de plastique orange ou transparent seront ramassés.

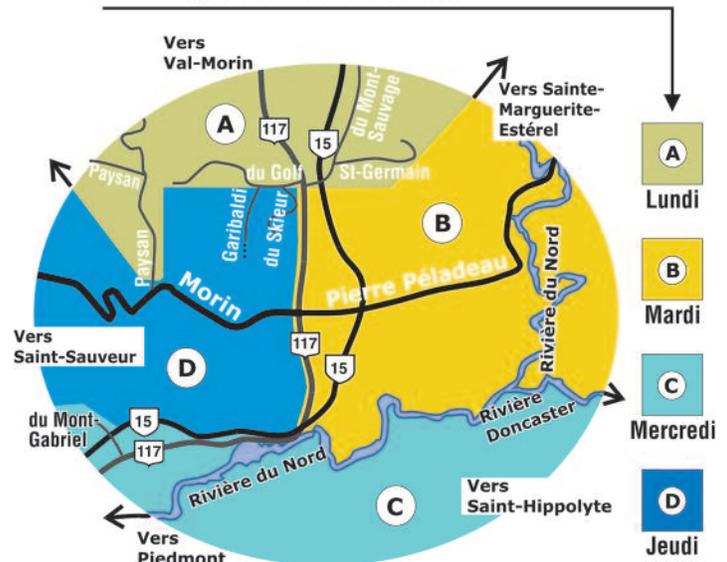
Déposez-les près de la chaussée le dimanche soir précédant la semaine de collecte spéciale.

**ÉCOCENTRE :**

2815, rue Rolland (garage municipal)  
Lundi au vendredi, 8 h à 16 h  
Samedi, 9 h à 16 h

Pour toute question,  
téléphonez au  
**450 229-4984**

**Bac noir (déchets) : toutes les semaines, journée selon le secteur**



Pour information, appelez le 1 888 482-6676, option 2  
ou écrivez à [info@comporecycle.com](mailto:info@comporecycle.com)



L'innovateur  
de la Collecte-à-3voies





## SPÉCIAL ÉCOCENTRE

### Journées portes ouvertes

les vendredi et samedi  
**1<sup>er</sup> et 2 août 2014**

Débarassez-vous gratuitement de vos résidus de rénovation/construction, pneus coupés ou avec jante, embarcations...

**Matières d'origine résidentielle seulement.**  
**Preuve de résidence obligatoire**



### RÉSULTATS 2013 À L'ÉCOCENTRE

Bravo ! En 2013, un total de 5 303 citoyens de Sainte-Adèle ont déposé à l'écocentre :

- ▶ 468 tonnes de matériaux de construction
- ▶ 60,1 tonnes de métal
- ▶ 715 pneus avec ou sans jante
- ▶ 7,8 tonnes de carton
- ▶ 886 dépôts de RDD

# Merci !

## Écocentre de Sainte-Adèle Résidus d'origine résidentielle

Résidus volumineux, matériaux secs, appareils électriques et électroniques, RDD, pneus et biens réutilisables

### Acceptés sans frais

<b>Métal</b>	Tout article contenant au moins 90 % de métal, y compris l'aluminium (casserolles, grille-pain, four à micro-ondes, étagères de métal, etc.)	<b>Surplus de matières recyclables</b>	L'écocentre sert de dépannage pour tout excédent du bac bleu.	<b>TIC (technologies de l'information et des communications)</b>	Ordinateurs et périphériques, postes de radio, téléviseurs, appareils cellulaires, appareils photo, consoles de jeux
<b>Résidus verts</b>	Feuilles, épines de pin, rognures de gazon. Acceptés à compter du 19 mai jusqu'au 25 octobre 2014.	<b>Ampoules fluocompactes, tubes néon</b>	Ces articles seront recyclés de façon appropriée.	<b>Pneus entiers et sans jante</b>	Pris en charge par Recyc-Québec
<b>RDD (résidus domestiques dangereux) d'origine résidentielle seulement</b>	<b>Tout produit identifié :</b> Contenant d'huile, de peinture et d'aérosol, filtres usagés, batteries d'automobile, piles (boutons et piles rechargeables), peinture, huile usagée, solvants, pesticides, bonbonnes de propane, etc.	<b>Branches</b>	Moins de 10 cm (4 po) de diamètre	<b>Écocentre de Sainte-Adèle</b> 2815, rue Rolland Lundi au vendredi : 8 h à 16 h Samedi : 9 h à 16 h Téléphone : 450 229-4984 <i>Preuve de résidence requise</i>	
		<b>Appareils contenant des halocarbures (fréon)</b>	Réfrigérateurs, climatiseurs, distributeurs à eau, déshumidificateurs, etc. Ces appareils doivent être recyclés de façon particulière.		
		<b>Biens réutilisables</b>	Vélos, meubles, petits et gros électroménagers. Déposés dans l'entrepôt <b>Ton surplus... mon bonheur</b> , ils seront mis en disponibilité gratuitement.		

### Refusés

<b>Médicaments et seringues</b>	La plupart des pharmacies acceptent vos médicaments périmés et seringues usagées.	<b>Pièces de véhicule</b>	Voyez <a href="http://www.arpac.org">www.arpac.org</a> pour information
<b>Textiles</b>	Donnez vos vêtements et meubles en bon état aux organismes locaux (Ouvroir des Pays-d'en-Haut : 450 229-7208, Entre-Gens : 450 745-0161)		

### Avec frais

<b>CRD (matériaux secs)</b>	Bardeau, brique, bois, céramique, gypse, portes, fenêtres, souches, bûches, grosses branches (plus de 10 cm de diam.), pièces de piscine, embarcations, etc. <b>27,75 \$ la verge cube</b>	<b>Pneus coupés ou avec jante</b>	<b>5,00 \$ chacun</b>
<b>Argent comptant seulement</b>			

## Comment calculer les frais à prévoir pour des matériaux de construction

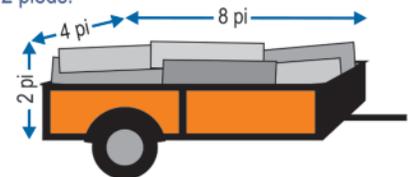
Exemple : vous remplissez une remorque de 4 pieds x 8 pieds à une hauteur de 2 pieds.

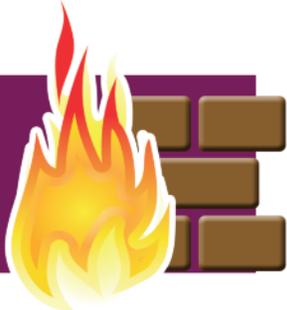
**Voici comment calculer vos frais :**

$4 \times 8 \times 2 = 64$  pieds cubes  
 $64 \text{ p.c.} \div 27 = 2,4$  verges cubes  
C'est le volume de matériaux que contient la remorque.

**Votre coût sera :**

$2,4 \text{ verges cubes} \times 27,75 \$ \text{ la verge cube} = 66,60 \$$  (taxes en sus)





# Sécurité *incendie*

## LA FONTE DES NEIGES du printemps

À chaque printemps, le Service de sécurité incendie de la Ville de Sainte-Adèle doit intervenir pour des inondations provoquées par la fonte des neiges, les pluies abondantes, les embâcles ou le débordement des rivières.

Afin de vous sécuriser et de limiter les dégâts, nous vous suggérons de contacter votre Service de sécurité incendie, en composant le 911, aussitôt que vous constatez qu'il y a une infiltration d'eau **importante** dans votre bâtiment. Vous pouvez en limiter les dégâts et les inconvénients en accomplissant certains gestes.

### La prévention

*Pour réduire la probabilité de dégâts causés par une infiltration d'eau, voici quelques éléments à considérer*

- Calfeutrez les portes et les fenêtres.
- Vérifiez les endroits où sont situées les descentes pluviales.
- Installez dans votre sous-sol une pompe de puisard ; si vous en avez déjà une, vérifiez son bon fonctionnement.
- Entrez vos documents importants sur les étages supérieurs.
- Vérifiez le drain principal de votre maison.
- Dégagez les margelles des fenêtres.
- Placez en lieu sûr les substances toxiques comme les solvants, pesticides, insecticides, etc., afin de prévenir la pollution de la zone inondée.

## EN CAS d'inondation

### Que faire en cas d'alerte d'inondation?

- Rangez en hauteur ou montez à l'étage supérieur les objets qui se trouvent au sous-sol ou au rez-de-chaussée.
- Bouchez le drain au sous-sol.
- Fermez le gaz et l'électricité. Si l'eau a commencé à monter, assurez-vous d'avoir les pieds sur une surface sèche et utilisez un bâton de bois pour couper le courant.
- Suivez l'évolution de la situation à la radio, à la télévision ou sur Internet. Respectez les consignes de sécurité transmises.

### Que faire pendant l'inondation?

- Quittez votre domicile si le niveau d'eau vous y oblige ou si les autorités vous le demandent.
- Emportez certains articles essentiels comme des vêtements chauds et, s'il pleut, des imperméables.
- Si vous utilisez un véhicule, conduisez prudemment et n'hésitez pas à l'abandonner si le moteur cale.
- Prévenez les autorités municipales du lieu où vous joindre si vous n'allez pas dans un centre d'hébergement de la municipalité.

## Articles essentiels en cas de situation d'urgence

### À la maison

Ayez en tout temps à la maison les articles suivants :

- **Eau potable** – deux litres par personne par jour, pour au moins trois jours
- **Nourriture non périssable** – provision pour au moins trois jours
- **Ouvre-boîte manuel**
- **Radio à piles** – piles de rechange
- **Lampe de poche** – piles de rechange
- **Chandelles**
- **Briquet ou allumettes**
- **Trousse de premiers soins** – antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.

Pour encore plus de précaution :

- **Sifflet** – pour signaler votre présence aux secouristes

- **Masques antipoussières** – pour filtrer l'air contaminé

**Ces articles essentiels permettront à vous et votre famille de subsister pendant les trois premiers jours d'une situation d'urgence.** Ce délai de trois jours est le temps que pourraient prendre les secours pour venir en aide aux sinistrés ou que pourraient mettre les services essentiels à se rétablir.



Trousse 72 heures



# Coup de *chapeau*

Le club de soccer FC Boréal est un organisme sans but lucratif qui gère le soccer sur le territoire des villes de Prévost, Saint-Colomban, Sainte-Adèle et Saint-Sauveur.

Créé en janvier 2009 suite au regroupement des clubs de soccer « Les Patriotes » de Prévost, « Les Chevaliers » de Saint-Colomban et du « Club de soccer des Pays-d'en-Haut » de Sainte-Adèle et Saint-Sauveur, FC Boréal s'est donné comme mission d'offrir à tous les citoyens des villes qu'il représente, l'activité de soccer et ce pour tous les jeunes de 4 à 18 ans ainsi que pour les adultes de plus de 18 ans.

Pour répondre à cette mission ainsi qu'à la demande de ses 1 393 joueurs et joueuses durant l'été 2013, FC Boréal a développé une multitude de programmes de soccer d'été tels que :

- Minifoot pour les 4 à 6 ans (430 jeunes)
- Ligue locale mixte pour les 7 à 12 ans (382 jeunes)
- Compétition « A » pour les 9 à 35 ans (414 jeunes et adultes)
- Compétition « AA » pour les 11 à 21 ans (76 jeunes et adultes)
- Ligue récréative mixte pour les adultes (91 adultes)

Plus de huit terrains extérieurs sont répartis sur le territoire des quatre municipalités afin de réaliser ces programmes du mois d'avril à septembre.

Également, FC Boréal, qui offrait auparavant des programmes de soccer d'hiver dans les gymnases de la polyvalente A.-N.-Morin, a profité de la construction, en 2013, du nouveau centre de soccer Soccerplex de l'Académie Lafontaine de Saint-Jérôme pour élargir son offre. Voici les différents programmes qui ont été offerts aux 387 joueurs et joueuses durant les mois d'octobre 2013 à mars 2014 :

- Programme de développement technique individuel
- Programme de développement de gardien de but
- Programme de développement des équipes
- Ligue sénior récréative

De plus, les jeunes du niveau secondaire ont la possibilité de s'inscrire dans le programme de soccer-études de la polyvalente A.-N.-Morin, ainsi que dans les programmes de sport-études de la polyvalente de Saint-Jérôme et de l'école Saint-Gabriel de Sainte-Thérèse.



Pour réaliser tous ces programmes, FC Boréal peut compter sur une équipe de plus de 250 bénévoles et trois salariés dont un directeur technique possédant un diplôme d'entraîneur provincial.

Le club FC Boréal a à cœur le bien-être et le développement de ces joueurs et joueuses. L'augmentation de 32% du nombre d'inscriptions depuis la création du club en 2009, ainsi que les nouveaux programmes de soccer local et adultes, prouvent bien que le soccer dans les Laurentides est en parfaite santé.

Vive le soccer dans la belle région des Laurentides!

Club de soccer FC Boréal  
296, rue des Genévriers  
Prévost (Québec) J0R 1T0  
Tél. : 450 592-2282  
Courriel : [info@fcboreal.ca](mailto:info@fcboreal.ca)  
Site web : [www.fcboreal.ca](http://www.fcboreal.ca)

FC Boréal est également présent sur Facebook et Twitter



# Prévention



## LA FRAUDE, c'est l'affaire de tous

Mars étant le mois de la prévention de la fraude, la Sûreté du Québec désire vous sensibiliser aux dangers des différentes formes d'escroqueries dont vous pouvez être victimes et vous communiquer quelques conseils de base pour vous aider à vous protéger. Au cours du mois de mars, plusieurs activités sont organisées partout au Québec.

Les policiers de la MRC des Pays-d'en-Haut vous rappellent quelques conseils pour vous aider à prévenir la fraude :

- Déchiquetez vos reçus, chèques, demandes de crédit préapprouvées et anciennes déclarations de revenus dont vous n'avez plus besoin.
- Ne divulguez jamais de renseignements personnels au sujet de vos finances, comptes de banques, cartes de crédit, numéros d'assurance sociale ou de permis de conduire.
- Vérifiez votre dossier de crédit chaque année et signalez immédiatement les problèmes.

Pour en savoir davantage, vous pouvez consulter le site internet de la Sûreté du Québec au [www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca). Vous pouvez également consulter « Le petit livre noir de la fraude » au [www.bureaudelaconcurrence.gc.ca](http://www.bureaudelaconcurrence.gc.ca).

Le mois de la prévention de la fraude existe depuis 2004. Le Forum qui l'organise regroupe plusieurs partenaires provenant d'entreprises du secteur privé, de groupes de consommateurs et de bénévoles, d'organismes gouvernementaux et de services policiers.



## Place Babillard

Fermeture des BUREAUX  
fête de Pâques

Les BUREAUX DE L'HÔTEL DE VILLE,  
DU SERVICE DES LOISIRS, DU SERVICE  
DES TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE SERONT  
FERMÉS À L'OCCASION DE LA FÊTE  
DE PÂQUES, VENDREDI LE 18 AVRIL ET  
LUNDI LE 21 AVRIL 2014.

Le deuxième versement de votre  
COMPTE DE TAXES SERA EXIGIBLE  
LE 2 JUIN 2014.

La Ville n'enverra aucun autre  
AVIS DE RAPPEL.

Le paiement peut s'effectuer par  
INTERNET, PAR CHÈQUE, CARTE DE DÉBIT  
OU EN ARGENT COMPTANT.

la Bibliothèque  
Claude-Henri-Grignon  
sera fermée LUNDI LE 21 AVRIL  
mais ouverte  
vendredi et samedi  
les 18 et 19 AVRIL.



# Travaux publics *et génie*

## LES CHANTIERS de construction

Le Service des travaux publics est souvent appelé à intervenir pour la réalisation de travaux de courte ou très courte durée sur le domaine public. Le terme « travaux » indique que des travailleurs interviennent dans une ou plusieurs voies de circulation ou un trottoir. Le Service des travaux publics s'efforce de se conformer aux règles du ministère des Transports du Québec qui guident toutes nos interventions en matière de signalisation routière de travaux.

Une aire de travail est clairement définie et inclut le biseau dans les voies de circulation, le cas échéant. L'aire de travail, aussi appelée « chantier de construction » selon le code de sécurité pour les travaux de construction, est limitée EXCLUSIVEMENT et en tout temps aux personnes autorisées par le responsable du chantier, en règle générale, un contremaître du service. Même si les travaux en cours vous intéressent et suscitent votre



curiosité, il vous est STRICTEMENT interdit de pénétrer dans la zone de travaux, et ce pour votre sécurité. D'ailleurs le port des équipements de protection individuelle est essentiel pour tous les employés sur les lieux.

Les travaux peuvent, outre cette aire de travail, nécessiter la présence d'un signaleur. Cet employé doit s'assurer de la sécurité des manœuvres des automobilistes. Il est identifiable par le port d'un dossard jaune-vert et contrôle la circulation lorsque les véhicules doivent s'arrêter, changer de voie, ou lorsque de la machinerie lourde est dirigée dans ou hors d'une zone de travaux. C'est un poste névralgique pour nos opérations et qui assure la sécurité des travailleurs ainsi que la vôtre.

Nous vous remercions de rester hors des aires de travaux, vigilants à proximité des chantiers et de respecter le travail des signaleurs.

## ANOMALIES à signaler

La superficie du territoire de Sainte-Adèle est vaste. Il nous est donc difficile de vérifier quotidiennement l'état de tous les équipements.

Nous comptons sur votre collaboration pour nous signaler toute anomalie, qu'il s'agisse d'un trou dans la chaussée (nid-de-poule), de lampadaires de rue et dans les parcs inopérants ou qui clignotent, de panneaux de signalisation endommagés ou autres.

Nous vous invitons à communiquer avec le Service des travaux publics au 450 229-2921, poste 250, pour signaler une anomalie ou à utiliser le formulaire prévu à cette fin sur le site internet de la Ville à l'adresse suivante : <http://ville.sainte-adele.qc.ca/contact.php>



Vous contribuez à nous permettre de vous donner un meilleur service en corrigeant rapidement le problème.



# BOTTIN

## Services pour aînés MRC Pays-d'en-Haut

### CSSC DES PAYS-D'EN-HAUT

Centre de santé et de services sociaux

Accueil, information et référence

Soins de santé physique et psychologique

CLSC : Sainte-Adèle 450 229-6601

Saint-Sauveur 450 227-3447

Morin-Heights 450 227-1571

Centre d'hébergement des Hauteurs 450 229-6601

Centre de services externes 450 229-6601

(Centre de jour : activités, services spécialisés et proches aidants)

Commissaire local aux plaintes 450 229-6601 poste 2715

### ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

Centre de services adaptés BELL 1 800 361-8412

Pension, sécurité et vieillesse (Canada) 1 800 277-9915

Régie de l'assurance maladie du Québec 1 800 561-9749

Régie des rentes du Québec 1 800 463-5185

Régie du logement 1 800 683-2245

Société d'habitation du Québec 1 800 463-4315

(allocation logement)

Services Québec (formulaires et brochures) 1 877 644-4545

Assurance-emploi (chômage) 1 800 808-6352

Assistance-emploi (aide sociale) 1 800 363-7011

Société assurance automobile (SAAQ) 1 800 361-7620

Directeur de l'état civil 1 800 567-3900

### LOGEMENTS ABORDABLES

Habitations du Mont-du-Rocher 450 229-4249

Habitation Saint-Adolphe-d'Howard 819 327-3068

Habitation Saint-Sauveur-des-Monts 450 227-5837

Habitations de la Vallée de Saint-Sauveur 450 227-6661

Office municipal d'habitation (OMH) :

• Sainte-Adèle 450 229-2264

• Sainte-Marguerite-du-lac-Masson 450 229-0523

Résidence Morin-Heights 450 226-2222

### AIDE ou dépannage ALIMENTAIRE / REPAS COMMUNAUTAIRES / CUISINES COLLECTIVES

Café communautaire L'Entre-Gens 450 229-2211

Garde-Manger des Pays-d'en-Haut 450 227-3757

Entraide Bénévole des Pays-d'en-Haut 450 229-9020  
(popote roulante)

La Rencontre 450 228-8606

Soupe Populaire de la

Vallée de Saint-Sauveur 450 227-2423

Ressources communautaires Sophie 450 226-1304

### Info-Santé 811

Santé physique et psychologique 24 heures/24 7 jours/7

### Sûreté du Québec 310-4141

### Ambulance et urgence 911

### Hôpitaux à proximité

Hôpital Laurentien (Sainte-Agathe) 819 324-4000

Hôpital régional de Saint-Jérôme 450 431-8200

### ORGANISMES DE DROITS ET JURIDIQUES

Aide juridique 819 326-6111 / 450 436-5712

AQDR 1 877 935-1551

Association québécoise des droits des retraités

Barreau du Québec 1 800 361-8495

Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes 1 877 767-2227

Chambre des notaires 1 800 263-1793

Commission des droits de la personne 1 877 226-7224

Curateur public du Québec 1 877 221-7043

IVAC 1 800 561-4822

Indemnisation des victimes d'actes criminels

Office de la protection du consommateur 1 888 672-2556

Protecteur du citoyen 1 800 463-5070

### MUNICIPALITÉS

Estérel 450 228-3232

Lac-des-Seize-Îles 450 226-3117

Morin-Heights 450 226-3232

Piedmont 450 227-1888

Sainte-Adèle 450 229-2921

Saint-Adolphe-d'Howard 819 227-2044  
ou 450 227-2061

Sainte-Anne-des-Lacs 450 224-2675

Sainte-Marguerite-du-lac-Masson 450 228-2543

Saint-Sauveur 450 227-4633

Wentworth-Nord 450 226-2416

### TRANSPORT

Entraide Bénévole des Pays-d'en-Haut 1 855 226-5626

Transport adapté et collectif intermunicipal 1 877 604-3377

Transport adapté et collectif des Laurentides 1 800 717-9737

### SANTÉ, SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

Centre André-Boudreau 1 888 345-1395  
(alcoolisme, toxicomanie et jeux excessifs)

Drogue, aide et référence 1 800 265-2626

Appels bons matins 450 229-9020

Centre du Florès (déficience intellectuelle) 450 569-2974

Centre de réadaptation Le Bouclier 1 877 656-9898  
(déficience physique, visuelle, auditive et aide technique) poste 359

Coop Sore et l'Antraidant 450 226-2466  
(répit et soutien pour les proches aidants)

Aide Abus Aînés (8 h à 20 h) 1 888 489-2287

FADOQ 1 800 828-3344

Tel-Aînés (ligne d'écoute) 1 877 353-2460

Fondation des maladies du cœur 1 800 567-8563

Groupe relève pour personnes aphasiques 1 866 974-1888

InfoDiabète 1 800 361-3504 poste 233

Laurentians Caregivers Association 450 822-1507  
(appui aux aidants anglophones)

Société Alzheimer Laurentides 1 800 978-7881  
(écoute, aide, soutien, formation)

Société de l'arthrite 1 800 321-1433

Société canadienne du cancer 1 888 939-3333

CALACS 1 866 915-8484  
Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

L'Ombre-Elle 819 326-1321  
Maison pour femmes victimes de violence conjugale

SOS Violence conjugale 1 800 363-9010

Le Faubourg 1 866 277-3553  
Centre de prévention du suicide

Pallia-Vie 450 431-3331

Centre de zoothérapie communautaire 450 240-0371

Coopérative Marteau et Plumeau 450 229-6677  
(aide domestique)

Échelon des Pays-d'en-Haut (santé mentale) 450 227-1996

Impôts et autres formulaires 1 855 226-5626

CAVAC 1 800 492-2822  
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels

Mesures alternatives des Vallées du Nord 450 227-2555  
(médiation et travail de proximité)

# PLACE des citoyens



## Doux printemps...

### Expositions à venir - GRATUIT

Les salles sont ouvertes les jeudis et vendredis de 13 h à 16 h et les samedis et dimanches de 10 h à 16 h

#### ESPACE EXPOSE... pour une enfance sans violence 28 février au 23 mars

L'organisme ESPACE Laurentides, en collaboration avec la Ville de Sainte-Adèle, invite la population à la première édition de l'exposition *ESPACE EXPOSE... pour une enfance sans violence* qui aura lieu **du 28 février au 23 mars prochains**, à la Place des citoyens de Sainte-Adèle. Au cours des trois semaines de l'exposition, le public est convié à découvrir les œuvres d'un collectif d'artistes des plus talentueux provenant des quatre coins du Québec, dont plusieurs des Laurentides. L'événement au profit des enfants proposera aussi une journée toute spéciale pour les jeunes **le samedi 22 mars, entre 10 h et 14 h** avec des ateliers de dessins et la présence de la maquilleuse professionnelle Élise Gauthier. **Le 23 mars, entre 14 h et 16 h**, monsieur Claude Champagne, un professionnel de la vente aux enchères de l'entreprise Lapointe et Champagne, animera un encan crié, dont l'objectif pour cette première édition est de 7 000 \$. Toute personne qui visitera l'exposition sera par ailleurs admissible au grand tirage d'une toile de l'artiste Marcelle Hamelin, d'une valeur de 1 500 \$.



#### Portrait du Mali - 28 mars au 27 avril

Dans le cadre d'un voyage humanitaire au Mali, le photographe et cinéaste Serge Desrosiers csc a réalisé une série de portraits photographiques saisissants de la population malienne. Découvrez ses magnifiques photos imprimées sur papier métallique.

#### Espace en mouvance - 28 mars au 27 avril

L'artiste adéloise Renée Moreau peint depuis 1989. Elle s'est entourée de maîtres inspirants et a plus d'une quarantaine d'expositions nationales et internationales à son actif dont près d'une quinzaine en solo. Parce qu'elle a besoin de transmettre sa passion de la création et de la couleur, elle offre aussi des ateliers en créativité et expression visuelle.



# PLACE des citoyens



## Surveillez nos événements à venir!

### Parfums d'ailleurs présenté en collaboration avec



#### Le Cercle de feu du Pacifique à vélo 21 mars à 19 h 30



Les deux aventuriers québécois Janick Lemieux et Pierre Bouchard ont parcouru à vélo plus de 200 000 kilomètres dans une cinquantaine de pays, sur quatre continents. Toujours en quête des peuples et paysages de notre planète, ils ont entrepris de patrouiller, avec leurs fidèles montures, le fameux Cercle de feu du Pacifique. Présenté dans une quarantaine de localités devant près de 5 000 spectateurs, le compte rendu numérique HD, commenté en personne par les deux explorateurs, relate les découvertes et les aventures récoltées lors de la troisième et ultime étape de cette ambitieuse quête « *cyclovolcanique* » : 24 000 kilomètres à vélo vous attendent ainsi, depuis l'Indonésie jusqu'au Canada via les îles et péninsules volcaniques d'Asie, l'Alaska, les recoins magiques de l'Ouest canadien et le cœur du Pacifique, l'archipel d'Hawaii!

**Carte citoyenne : 10 \$**  
**Tarif régulier : 15 \$**

#### 10 pays, 300 jours pour sauvegarder la planète 22 avril à 19 h 30



Voyagez aux quatre coins de la planète lors de la présentation de ce documentaire environnemental, tout indiqué pour souligner le Jour de la terre. En kayak, à pied, à cheval, en tuk-tuk et en avion, deux explorateurs sont allés braver les changements climatiques et la perte de la biodiversité, dans un tour du monde sans précédent. Trois cents jours d'aventure et d'engagement à travers l'Amazonie, la Cordillère des Andes, le désert d'Arabie, la Mer Rouge et l'Océan Pacifique. Un cocktail d'émotions et de couleurs où se mêlent risques et émerveillements devant le courage des peuples du monde et le destin de notre planète.

**10 pays, 300 jours pour sauvegarder la planète** présente les projets les plus innovants et fascinants à l'œuvre pour le plus grand enjeu de notre époque : le développement durable.

**Carte citoyenne : 10 \$**  
**Tarif régulier : 15 \$**

#### Atelier de création d'œufs d'oies suspendus 12 avril à 13 h 30



Pour célébrer Pâques comme il se doit, les enfants de **5 à 12 ans** sont invités à prendre part à cet atelier qui mettra la créativité des tout-petits à profit! En plus de manipuler de véritables coquilles d'œufs d'oies et d'identifier les oiseaux qui les ont pondus, les jeunes pourront laisser libre cours à leur imagination en décorant un œuf. Une jolie boîte cadeau leur sera offerte afin de conserver précieusement ce trésor unique!

**ACTIVITÉ GRATUITE**

### Symphonies et viennoiseries

présenté en collaboration avec



#### Duo de guitare Memento - 30 mars à 13 h 30



Grégoire Gagnon et Gabriel St-Cyr sont des musiciens réputés. Le public de nombreuses villes canadiennes a pu apprécier leurs performances exceptionnelles. Leur répertoire est accessible et leurs interprétations des plus originales plaisent autant aux néophytes qu'aux initiés. Ces maîtres guitaristes envoûtent littéralement tous les publics. Ils interprètent notamment des œuvres de Domeniconi, de Tarrega, de Piazzola et de Chopin.

**Grégoire Gagnon** a débuté ses études musicales à l'École de Musique de l'Outaouais (ÉMOI). Il poursuit ses études avec Patrick Roux à l'Université d'Ottawa où il obtient son baccalauréat en musique Magna Cum Laude en 2002. Après avoir obtenu des Prix du Conservatoire en guitare et en musique de chambre en 2004, il complète son doctorat en musique à l'Université de Montréal sous la direction de Peter McCutcheon. Parallèlement, il mène une carrière de professeur et d'interprète soliste et chambriste, enseigne la musique et la guitare à l'Académie Gagnon et est coordonnateur du programme art-études au Conservatoire de musique de Gatineau.

**Gabriel St-Cyr** amorce ses études en guitare classique en 1991 avec Robert Latreille et étudie ensuite la guitare classique avec Hugues Gagnon de 1996 à 1998. Après avoir complété un baccalauréat en interprétation de la guitare classique à l'Université du Québec à Montréal, il termine sa maîtrise en interprétation à l'Université de Montréal avec Peter McCutcheon. Gabriel St-Cyr monte régulièrement sur scène en solo et en duo de guitares et avec violon en plus d'enseigner la musique au Collège d'Anjou.

**Carte citoyenne : 5 \$**  
**Tarif régulier : 10 \$**

# PLACE des citoyens



## Surveillez nos événements à venir!

### Conte des Pays-d'en-Haut

**Attention à vos rêves, ils vous sont fidèles**  
10 avril à 19 h 30



Femme de théâtre, Nicole Filiatreault côtoie le monde du spectacle depuis de nombreuses années. Après l'École Nationale de Théâtre du Canada et une décennie professionnelle en Europe, elle revient au Québec et obtient sa maîtrise en art dramatique à l'UQAM puis, fonde et dirige pendant plus de dix ans une compagnie de théâtre intimiste, *Les Productions Moul*

*Scéniques*. Suite à la naissance de ses petits-enfants, Nicole a envie de retrouver du temps pour revisiter avec eux la richesse de l'âme humaine sous toutes ses formes. C'est ainsi qu'en 1995, elle bifurque vers le conte. En 2000, elle souhaite partager avec le monde des adultes le merveilleux pouvoir des histoires. Depuis lors, elle se consacre au conte ainsi qu'à l'écriture. Dans son répertoire, on retrouve les contes du terroir, les contes philosophiques ou coquins d'ici et d'ailleurs, et une immersion dans la culture tzigane qu'elle affectionne particulièrement.

**Carte citoyenne : 5 \$**  
**Tarif régulier : 10 \$**

### Conférences d'auteurs

**Reprogrammer la façon de vous nourrir**  
13 mars à 19 h 30



Dominique Béliveau est diplômée en nutrition de l'Université de Montréal depuis 1987. Elle est membre de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec et de l'organisme ÉquiLibre, groupe d'action sur le poids.

Amoureuse de la nature et du plein air, elle est venue s'établir dans les Laurentides en 2004. Inspirée de son expérience de plus de 20 années en pratique privée et dans le réseau de la santé publique, elle a développé une approche préventive d'accompagnement en nutrition appelée la reprogrammation alimentaire. Elle accompagne les gens à transformer leur relation à la nourriture afin de retrouver une meilleure écoute de l'intelligence de leur corps, pour initier des changements réels et durables tout en maintenant le plaisir de manger. Chroniqueuse et conférencière, elle travaille comme clinicienne dans un CSSS, anime des ateliers de groupes et fait de la consultation individuelle en bureau privé.

#### Bibliographie

*L'intelligence alimentaire, reprogrammer la façon de vous nourrir, Éditions la Semaine.*

**Carte citoyenne : 5 \$**  
**Tarif régulier : 10 \$**

**Hémérocalle, hostas et autres plantes**  
17 avril à 19 h 30



François Jobin mène de front une double carrière de romancier et de réalisateur. Issu du milieu de l'information - il a réalisé et produit Nord-Sud pendant deux ans à Télé-Québec - il s'est petit à petit orienté vers les émissions pour la jeunesse (Le Club des 100 Watts, La Maison de Quimzie),

puis vers la comédie de situation (Radio Enfer, Radio Active, Km/h).

En 1991, il publiait son premier roman, *Max ou le sens de la vie*, qui a été suivi de deux autres, *La deuxième vie de Louis Thibert* et *Une vie de toutes pièces*. Tous ont remporté un vif succès critique. Il a également participé à des collectifs de nouvelles. Depuis quelques années, il effectue un retour dans l'univers du documentaire et consacre une partie de son temps à l'écriture de scénarios de documents d'information. Passionné d'horticulture, il s'est offert plusieurs années de cours sur l'aménagement paysager, les vivaces, les graminées et plus spécifiquement sur les hostas et les hémérocalle. Cette conférence sera ponctuée d'une réflexion sur les jardins et la nature, du point de vue de l'écrivain.

#### Bibliographie

*Max ou le sens de la vie, Québec Amérique, 1992*  
*La deuxième vie de Louis Thibert, Québec Amérique, 1996; Québec Livres, 1996*  
*Une vie de toutes pièces, VLB, 2000*  
*Mensonges et autres tromperies, Éditions de la courte échelle, printemps 2013*

**Carte citoyenne : 5 \$**  
**Tarif régulier : 10 \$**

Les billets pour les activités de la Place des citoyens sont disponibles en pré-vente au Service des loisirs de la Ville de Sainte-Adèle, à la Bibliothèque Claude-Henri-Grignon et au Bureau d'accueil touristique des Pays-d'en-Haut ou le soir même, une heure avant l'événement, à la billetterie de la Place des citoyens. On peut obtenir plus de renseignements sur la programmation d'activités en consultant le site internet de la Ville de Sainte-Adèle, section Place des citoyens : <http://ville.sainte-adele.qc.ca/parc-claude-henri-grignon.php>



# Service du greffe

## L'HISTOIRE EN ARCHIVES : les archives photographiques de la ville!

Est-ce de la pure nostalgie? Ou est-ce tout simplement de la simple curiosité? J'ai toujours apprécié regarder d'anciennes photographies. C'est sans doute votre cas si vous lisez ces lignes. Ces photographies qui nous fascinent d'une part parce qu'elles sont en noir et blanc, processus technique disparu ou purement artistique. D'autre part, parce qu'elles relatent un temps qui nous est maintenant révolu et qui, pour la majorité d'entre nous, est inconnu ou disparu. Ces photos qui démontrent aussi l'obligation à la lenteur. Cette lenteur propre aux défis technologiques de l'époque. Les progrès ont donc accéléré notre monde.

du polaroid (maintenant disparue). Ces appareils photographiques instantanés donnaient un résultat beaucoup plus rapide. La survie de ces photographies dépend de leur conservation adéquate dans les dossiers. Elles représentent le patrimoine bâti du territoire (immeubles et terrains). Elles se rapportent surtout aux années 1970-1990. Ces types d'appareil auront augmenté la vitesse de production des documents et de l'administration des dossiers. Il est donc très intéressant d'y noter les nombreux changements et l'évolution du caractère récréotouristique de la ville.



Transport en voiture tirée par cheval (env. 1900)



Tracteur (env. 1910)



Le train du nord (fin du XIX<sup>e</sup> siècle)

D'un point de vue technique, ces anciennes photographies sont sublimes parce qu'en amont, le travail de production est immense et nécessite une grande précision. Du premier principe du daguerréotype (au XIX<sup>e</sup> siècle) jusqu'à la technique de l'argentique,



Lac Rond (env. 1920)

la création d'une simple photo impose un processus en plusieurs étapes, passant de la prise de photo, avec un temps d'exposition plus ou moins long selon les effets souhaités, avec un matériau de transfert (les négatifs) vers le développement dans une chambre noire et l'exposition. Gare à ne pas entraver ce processus, parce que la photo ne produit plus le résultat voulu. Évidemment, ces étapes étaient nombreuses, longues et plutôt coûteuses. Plusieurs exemples se retrouvent dans les archives de la Ville de Sainte-Adèle, mais en trop petite quantité. Si vous voulez partager certains photos ou cartes postales pour enrichir la collection des archives de la Ville, je vous invite à communiquer avec moi.

Heureusement, les dossiers de propriétés sont riches d'une grande quantité de photographies. Elles sont contemporaines, en couleur, prises avec la technique



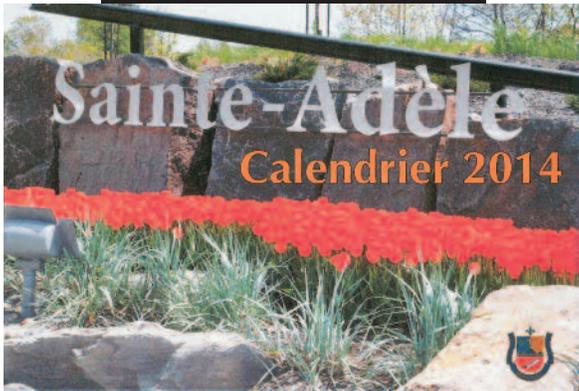
Hôtel le Chantecler (env. 1950)

quantité phénoménale de photos avec une grande rapidité et efficacité et, en quelques secondes, la diffuser à grande échelle. Une photo prise à Sainte-Adèle peut donc faire le tour de la planète, par différentes plateformes de diffusion web en quelques secondes. Tous les lieux et événements sont donc immortalisés. Ces photos bonifient donc des outils de diffusion, tels que l'Actualité adéloise (le présent bulletin) et notre site web qui reste immensément riche de photographies numériques. Reste inévitablement le défi de bien gérer ces photographies afin de pouvoir, dans les prochaines décennies, repérer l'information et surtout pouvoir lire leur contenu avec l'évolution des technologies.

Enfin, l'arrivée du processus du numérique aura littéralement fait exploser l'accessibilité à la photographie. Tout le monde peut maintenant prendre son téléphone portable, sa tablette, son appareil numérique et, en rafale, prendre une

Yan Senneville  
Archiviste/greffier adjoint

## ERRATUM



Vous avez reçu, à la fin de l'année 2013, le tout nouveau calendrier 2014 produit par la Ville et dans lequel vous y trouvez des renseignements utiles concernant la municipalité.

Nous désirons porter à votre attention qu'une erreur s'est glissée concernant la collecte des matières recyclables. La couleur des logos a été inversée, c'est-à-dire que le logo des collectes pour les **secteurs A et B** est de couleur bleue pâle  et celui pour les **secteurs C et D** est de couleur bleue foncée .

Veuillez en tenir compte afin de placer votre bac de matières recyclables la bonne journée.

Merci de votre compréhension et pour toute information additionnelle, n'hésitez pas à communiquer avec la direction générale au 450 229-2921, poste 102



## UN JEUNE ATHLÈTE ADÉLOIS... récidive

Après s'être imposé en janvier 2012 lors du passage du circuit québécois de compétition de snowboard et freeski au Chantecler en remportant la médaille d'or dans sa catégorie, Benjamin Dontigny de Sainte-Adèle a récidivé, cette fois au Mont Avila, en

remportant à nouveau la médaille d'OR chez les skieurs de 10-11 ans.

Bravo pour cette excellente performance.

## LES FLEURONS du Québec



Le 11 février dernier, la Ville accueillait, à la Place des citoyens, la Corporation des Fleurons du Québec pour une journée de formation régionale dédiée à l'embellissement horticole et paysager durable pour les municipalités. Plus d'une cinquantaine de participants des municipalités des Laurentides étaient présents.

Le programme national de classification horticole les Fleurons du Québec fête cette année son neuvième anniversaire. Il est une source de motivation formidable pour mobiliser les citoyens, les commençants, les employés municipaux et pour embellir nos milieux de vie.

Au cours des trois dernières années, notre Ville a mis de l'avant plusieurs initiatives et réalisations qui lui ont permis de se voir attribuer un 4<sup>e</sup> Fleurons dans le cadre de la classification horticole 2013. Nous devons certainement cette reconnaissance à l'implication de nos citoyens et de nos employés dont les efforts ont assuré à Sainte-Adèle d'accéder à cette nouvelle classification. Les entrées de la ville, les aménagements de nos parcs, de nos espaces verts et de nos infrastructures, de même que les initiatives communautaires en développement durable, font partie des points positifs de cette récente évaluation.



# PÉRIODES D'INSCRIPTION

## PAR INTERNET

Du samedi 22 mars (dès 10 h)  
jusqu'au dimanche 30 mars 2014 (23 h)

## EN PERSONNE

Mercredi 26 mars et jeudi 27 mars 2014  
(de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h)  
Vendredi 28 mars et samedi 29 mars 2014  
(de 9 h à 12 h)

# PROGRAMMATION *Printemps 2014*

La Ville se réserve le droit de modifier les tarifs sans préavis.

**Pour information, veuillez communiquer avec le Service des loisirs  
au 450 229-2921, poste 244.**

## Activités pour les 55 ans et plus

### ▶ DANSE EN LIGNE ...

(débutant - avancé)

**Clientèle :** 55 ans et plus  
**Par :** Sylvie Lebeau ou Gisèle Archambault  
**Lieu :** Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland  
**Horaire :** Mardi de 11 h à 12 h  
**Début/Fin :** 15 avril au 3 juin  
**Durée :** 8 semaines  
**Tarification :** 57 \$  
**Prérequis :** Avoir suivi 2 ou 3 sessions de :  
*Initiation - technique-débutant*

### ▶ STRETCHING ...

(debout et sur chaise)

**Clientèle :** 55 ans et plus  
**Par :** Andrée Piché  
**Lieu :** Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland  
**Horaire :** Jeudi de 10 h à 11 h  
**Début/Fin :** 17 avril au 5 juin  
**Durée :** 8 semaines  
**Tarification :** 57 \$

### ▶ TAICHI ...

(pas un cours de débutant)

**Clientèle :** 55 ans et plus  
**Par :** Andrée Piché  
**Lieu :** Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland  
**Horaire :** Jeudi de 11 h 30 à 12 h 30 - Niveau 1  
**Début/Fin :** 17 avril au 5 juin  
**Durée :** 8 semaines  
**Tarification :** 57 \$

## Activités sportives et récréatives pour enfants

### ▶ KARATÉ ...

**Clientèle :** 5 à 14 ans  
**Par :** Lorenzo D'Anna  
**Lieu :** Gymnase école secondaire A.-N.-Morin  
**Horaire :** Débutant : Vendredi de 18 h 30 à 19 h 30  
Avancé : Vendredi de 19 h 30 à 20 h 30  
**Début/Fin :** 25 avril au 18 juillet  
**Durée :** 10 semaines  
**Tarification :** 68 \$ (assurances incluses)  
**Note :** *Prévoir des frais pour l'achat du kimono; information  
au 1<sup>er</sup> cours. Pas de cours les 9, 16 mai et 27 juin.  
Horaire selon calendrier scolaire.*

## Activités sportives et récréatives pour adultes

### ▶ DANSE EN LIGNE ...

(initiation - technique / débutant)

**Clientèle :** 18 ans et plus  
**Par :** Sylvie Lebeau ou Gisèle Archambault  
**Lieu :** Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland  
**Horaire :** Mardi de 10 h à 11 h  
**Début/Fin :** 15 avril au 3 juin  
**Durée :** 8 semaines  
**Tarification :** 57 \$

### ▶ KARATÉ ...

**Clientèle :** 15 ans et plus  
**Par :** Lorenzo D'Anna  
**Lieu :** Gymnase école secondaire A.-N.-Morin  
**Horaire :** Débutant : Vendredi de 18 h 30 à 19 h 30  
Avancé : Vendredi de 19 h 30 à 20 h 30  
**Début/Fin :** 25 avril au 18 juillet  
**Durée :** 10 semaines  
**Tarification :** 78 \$ (assurances incluses)  
**Note :** *Prévoir des frais pour l'achat du kimono; information  
au 1<sup>er</sup> cours. Pas de cours les 9, 16 mai et 27 juin.  
Horaire selon calendrier scolaire.*



# Loisirs, culture et vie communautaire

## Journée « PLACE AUX AÎNÉS »



Le 5 mai 2014 à l'Hôtel Mont Gabriel  
Inscriptions obligatoires du 1<sup>er</sup> au 17 avril.  
Achat de billets (10 \$) au Service des loisirs  
(1200, rue Claude-Grégoire).

Les places sont limitées.

*Activités, pause santé, conférence, spectacle  
et visite de kiosques sont au rendez-vous.*

Surveillez la programmation complète dans les  
journaux locaux, sur le site internet de la Ville de  
Sainte-Adèle ou communiquez avec le Service des  
loisirs au 450 229-2921, poste 244.

VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ



La Ville de Sainte-Adèle est heureuse d'annoncer sa participation à la prochaine édition de la Fête des voisins, qui aura lieu le samedi 7 juin 2014. Elle invite ses citoyens à se joindre à cet événement qui s'étend à toutes les régions du Québec et à une quarantaine de pays à travers le monde.

La Fête des voisins, une initiative du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, a pour principal objectif de rapprocher les personnes vivant à proximité les unes des autres. Le rôle des municipalités est de promouvoir l'événement de façon à donner le goût aux gens d'organiser une Fête eux-mêmes avec leurs voisins immédiats.

Les citoyens sont les véritables acteurs du succès de la Fête. Le lieu est facile à trouver : la cour de la maison, la cour ou le hall de l'immeuble, la rue, la ruelle, le parc, etc. Plusieurs formules sont possibles : 5 à 7, barbecue, buffet partagé, concours de desserts, etc. Les gens sont libres de choisir la formule qui leur plaira et ils peuvent consulter le site internet de la Fête des voisins pour trouver des suggestions d'activités à faire : [www.fetedesvoisins.qc.ca](http://www.fetedesvoisins.qc.ca).

Le but de la Fête est de créer une dynamique de convivialité et de renforcer les liens de proximité et de solidarité, tout simplement parce que c'est agréable et pratique de mieux connaître ses voisins ! La Fête a également des retombées durables, notamment en ce qui concerne la sécurité des enfants, l'échange de petits services et l'entraide face à des situations difficiles.

N'hésitez pas à contacter Andrée-Anne Dion, coordonnatrice à la vie communautaire au 450 229-2921, poste 207, afin d'inscrire votre Fête et vous procurer quelques articles promotionnels.

## Une réussite pour les Plaisirs d'hiver

Les activités organisées dans le cadre des Plaisirs d'hiver ont attiré quelques milliers de personnes sur le magnifique lac Rond. Des activités pour tous les goûts étaient proposées : animation de disco-patin, tours de traîneau à chiens, balades en cariole, structures gonflables, mini-ferme, trampolines Jumpai et démonstration de cerfs-volants acrobatiques. Merci à tous les participants et à l'an prochain!



## MARCHE de la persévérance scolaire

Le 13 février dernier, plus de 500 élèves et enseignants des écoles Primaire Ste-Adèle et Saint-Joseph avaient rendez-vous sur le lac Rond pour prendre part à la marche synchronisée dans les Laurentides dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire. Les élèves, de la maternelle à la sixième année, ont ainsi emprunté la rue Morin jusqu'au lac Rond où ils devaient parcourir 1,4 km. Cet événement en était à sa troisième édition cette année. L'événement s'est déroulé dans la bonne humeur et un bon chocolat chaud, gracieusement offert par la Ville de Sainte-Adèle, attendait les jeunes marcheurs à la fin du parcours.



# Loisirs, culture et vie communautaire



10 MAI 2014

C'est avec grand plaisir que la Ville de Sainte-Adèle présente la première édition du DÉFI JE BOUGE organisée par la Fondation des Gens Heureux de l'école Saint-Joseph. Cette initiative permettra d'amasser des fonds pour promouvoir et soutenir les activités éducatives, sportives, artistiques et scientifiques pour les élèves de cette institution.

Cet événement de course à pied chapeauté par *Événements TopChrono* présentera trois circuits. Un circuit familial pour une distance de 1 km, un circuit chronométré de 5 km de course et de marche et un circuit chronométré de 10 km de course.

Les départs et arrivées des courses se feront de la Place des citoyens située au 999, boulevard de Sainte-Adèle.

Pour toutes informations, veuillez communiquer avec la Fondation des Gens Heureux par téléphone au 514 607-1561 ou par courriel à : [info@fondationdesgensheureux.com](mailto:info@fondationdesgensheureux.com)

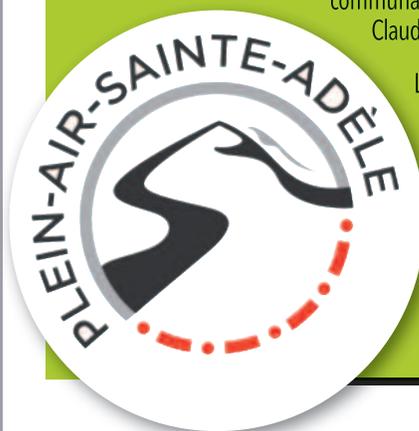
Vous pouvez aussi consulter les sites internet :  
Événements TopChrono  
<http://www.evenementstopchrono.net/fr/index.html>  
Fondation des Gens Heureux de l'école Saint-Joseph  
<http://fondationdesgensheureux.org/>

Fondation



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de Plein-Air-Sainte-Adèle

Vous êtes cordialement invités à assister à l'assemblée générale annuelle de l'organisme Plein-Air-Sainte-Adèle qui se tiendra le mercredi 26 mars 2014 à 19 h dans la grande salle du centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland situé au 1200, rue Claude-Grégoire à Sainte-Adèle.



Lors de cette assemblée, le bilan de l'année ainsi que les objectifs pour 2014-2015 vous seront présentés.

C'est en très grand nombre que nous vous attendons!

Pour de plus amples informations vous pouvez contacter le Service des loisirs au 450 229-2921, poste 209.

**PLEIN-AIR-SAINTE-ADELE** est un organisme subventionné par la Ville de Sainte-Adèle regroupant plusieurs bénévoles qui se chargent de créer, sauvegarder, entretenir et baliser les sentiers qui traversent le territoire de Sainte-Adèle.

PLEIN-AIR-SAINTE-ADELE assure ainsi la pérennité et l'entretien de plus de 200 km de sentiers balisés pour vous permettre de marcher dans la nature, de faire de la raquette ou du ski de fond dans des sentiers balisés, ou de vous amuser en vélo de montagne tout en profitant de l'air frais et de forêts exceptionnelles.

MERCI AUX PROPRIÉTAIRES, VOUS FAITES PARTIE DE NOTRE HISTOIRE !

Sainte-Adèle est au cœur du réseau de sentiers qui parcourent les Laurentides. Certains d'entre eux, légués par Jack Rabbit ou d'autres randonneurs du siècle dernier, sont la fondation du réseau qui a été développé au fil des ans. Nous remercions les propriétaires terriens de la région qui partagent ces sentiers patrimoniaux avec les randonneurs et les sportifs et collaborent ainsi à la conservation d'un réseau exceptionnel.

Nous en prenons grand soin!

La carte des sentiers Ski de fond/Raquette est disponible au coût de 3 \$ aux points de vente suivants : Service des loisirs, Hôtel de ville, Bureau d'information touristique. Vous pouvez aussi vous la procurer gratuitement sur le site internet : [PLEINAIRSTEADELE.COM](http://PLEINAIRSTEADELE.COM)!



Pour nous joindre :  
Courriel : [PASA@ville.sainte-adele.qc.ca](mailto:PASA@ville.sainte-adele.qc.ca)  
Téléphone : 450 229-2921, poste 209





# CAMP Taloup



## CAMP TALOUP (5-13 ans) Inscriptions au Camp Taloup 2014

**NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE!** Les secteurs de Mont-Rolland et de Sainte-Adèle seront fusionnés pour offrir à vos enfants un tout nouvel univers de camp de jour. Le Camp Taloup se tiendra dorénavant à la Place des citoyens située au 999, boulevard de Sainte-Adèle.

### INFORMATION SUR LE CAMP

- La période d'animation se déroule du lundi au jeudi de 9 h à 16 h et le vendredi de 9 h à 15 h;
- Un service de garde est offert du lundi au jeudi de 7 h 30 à 9 h et de 16 h à 18 h et le vendredi de 7 h 30 à 9 h et de 15 h à 18 h;
- L'animation régulière du camp comprend des activités spéciales, des thématiques, des jeux ludiques, des sports et beaucoup de plaisir!

### RENCONTRE D'INFORMATION ET PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

L'équipe du Camp Taloup 2014 aura le plaisir de vous accueillir pour une rencontre d'information à la Place des citoyens le mardi 10 juin à compter de 19 h.

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se feront en personne au Service des loisirs pendant les périodes suivantes :

- Tarification spéciale : jeudi le 24 avril de 17 h à 21 h, vendredi et samedi les 25 et 26 avril de 9 h à 13 h.
- Tarification régulière (selon les places disponibles) : à compter du mercredi 30 avril pendant les heures d'ouverture du Service des loisirs.

### FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Afin d'accélérer le processus d'inscription, vous pouvez vous procurer le formulaire d'inscription ainsi que la fiche médicale au Service des loisirs pendant les heures d'ouverture ou sur notre site internet sous l'onglet Service des loisirs, Camp de jour et ce, à compter du 14 avril 2014.

### LORS DE L'INSCRIPTION, VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT

- fournir votre carte citoyenne ou une preuve de résidence. Il est à noter qu'il est obligatoire d'avoir en main une photo scolaire de votre enfant (l'année en cours) ou la carte citoyenne de votre enfant pour l'inscription au camp;
- présenter la carte d'assurance maladie de l'enfant;
- remplir une fiche médicale et d'information générale pour l'enfant;
- fournir le numéro d'assurance sociale du parent ou du tuteur qui paie les frais de garde, afin que nous puissions émettre le « relevé 24 »;
- payer la totalité des frais pour chaque enfant inscrit comme suit :
  - o Moins de 200 \$ : Payable obligatoirement à l'inscription
  - o Plus de 200 \$ :
    - 200 \$ minimum à l'inscription
    - 50 % du solde restant par chèque postdaté seulement (15 mai 2014)
    - Le solde par chèque postdaté seulement (5 juin 2014)

### MODALITÉS DE PAIEMENT

Vous pouvez payer en argent, par paiement direct ou par chèque fait à l'ordre de la Ville de Sainte-Adèle.

### POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Les inscriptions au Camp Taloup sont non remboursables et non échangeables.

### TARIFICATIONS

PROFITEZ DE NOTRE TARIFICATION SPÉCIALE EN PLUS D'UNE PLACE GARANTIE EN VOUS INSCRIVANT LES **24, 25 ET 26 AVRIL 2014** SELON L'HORAIRE ÉTABLI

	Tarif résident			Tarif non-résident
	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>e</sup> enfant	3 <sup>e</sup> enfant	
<b>Semaine 1</b> (mercredi au vendredi)	31,20 \$	24,96 \$	20,28 \$	62,40 \$
<b>Camp régulier à la semaine</b>	52 \$	41,60 \$	33,80 \$	
<b>Camp à l'été</b>	<b>1<sup>er</sup> enfant</b>	<b>2<sup>e</sup> enfant</b>	<b>3<sup>e</sup> enfant</b>	700 \$
	350 \$	280 \$	245 \$	

TARIFICATION RÉGULIÈRE À COMPTER DU **30 AVRIL 2014** PENDANT LES HEURES D'OUVERTURE RÉGULIÈRES

	Tarif résident			Tarif non-résident
	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>e</sup> enfant	3 <sup>e</sup> enfant	
<b>Semaine 1</b> (mercredi au vendredi)	37,20 \$	29,76 \$	24,18 \$	74,40 \$
<b>Camp régulier à la semaine</b>	62 \$	49,60 \$	40,30 \$	
<b>Camp à l'été</b>	<b>1<sup>er</sup> enfant</b>	<b>2<sup>e</sup> enfant</b>	<b>3<sup>e</sup> enfant</b>	840 \$
	420 \$	336 \$	269 \$	

### SERVICE DE GARDE

Service de garde **	Tarif résident			Tarif non-résident		
	À l'été	À la semaine	À la carte *	À l'été	À la semaine	À la carte *
	200 \$	25 \$	30 \$	266 \$	38 \$	40 \$

\* La carte du service de garde donne accès à **20 périodes de 30 minutes** et elle est valide pour tous les enfants d'une même famille.

\*\* Il est à noter que des frais de retard s'appliqueront lorsque l'enfant quitte le service de garde après 18 h ou si l'enfant n'est pas inscrit et ne possède pas de carte. Pendant les heures du service de garde vous pourrez payer des frais de **dépannage de 3 \$ par période de 30 minutes. Après 18 h, des frais de 1 \$ par minute vous seront chargés.** Ces frais sont payables IMMÉDIATEMENT en argent comptant seulement.



# CAMP Taloup

## SORTIES ET MARDIS-ALTERNATIFS

Semaine	Jours	Sorties payantes	Mardi-Alternatif (gratuit)
2	Mardi	5-8 ans : Au Pays des Merveilles (29 \$) 9-13 ans : Dark Zone (41 \$)	Les Camptaloupiens et le Choixpeau
3	Mardi	Centre Aptitude Blainville (34 \$)	Les Camptaloupiens et l'école des Sorciers
4	Mardi	Royaume de Nulle part (28 \$)	Les Camptaloupiens et le prisonnier d'Azkaban
5	Mardi	Acro-Nature (28 \$)	Les Camptaloupiens et la chambre des secrets
6	Mardi	GPS Aventure (31 \$)	Les Camptaloupiens et la partie de Quidditch
7	Mardi	MSSI (34 \$)	Les Camptaloupiens et la coupe de feu
8	Mardi	Gym Rep (31 \$)	Les Camptaloupiens et l'ordre du Phoenix

## CAMPS THÉMATIQUES

Semaine	Jours	Camp	Descriptif	Coûts
2	Mardi, mercredi, jeudi, vendredi	Initiation au triathlon et à la nutrition sportive	Activités d'initiation à la nage, la course et le vélo ainsi que quelques ateliers culinaires.	60 \$ (rés.) 72 \$ (n.rés.)
4	Lundi, mercredi, jeudi, vendredi	Sciences et défis extrêmes	Ateliers scientifiques et défis extrêmes	60 \$ (rés.) 72 \$ (n.rés.)
5	Lundi, mercredi, jeudi, vendredi	Arts plastiques et conte illustré (5-8 ans) Arts plastiques et bande dessinée (9-13 ans)	Création d'un conte illustré ou d'une bande dessinée et atelier d'arts plastiques en lien avec le projet.	60 \$ (rés.) 72 \$ (n.rés.)

*La Ville de Sainte-Adèle se réserve le droit de changer les activités sans préavis*

## APPEL DE BÉNÉVOLES

### Programmation printemps/été

La Ville de Sainte-Adèle est à la recherche de bénévoles pouvant combler différents besoins relatifs au calendrier d'activités du Service des loisirs entre mai et septembre 2014.

#### Parmi les différentes activités proposées aux bénévoles:

- Événements culturels – juin, juillet et août
- Fête nationale • Fête de la famille • Triathlon (26 juillet)

Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir leurs coordonnées ainsi que leurs choix d'activités, dans l'ordre de préférence, à l'adresse suivante : [loisirs@ville.sainte-adele.qc.ca](mailto:loisirs@ville.sainte-adele.qc.ca)



# Bibliothèque



## L'Heure enivrante

Une heure du conte interactive

Inscription obligatoire au comptoir du prêt ou par téléphone au 450 229-2921 poste 238

Âge suggéré : 3 à 9 ans  
Gratuit pour les abonnés et 7 \$ pour ceux qui ne sont pas abonnés à la bibliothèque mais qui voudraient y assister.

Samedis à 10 h - 12 avril - 10 mai - 14 juin

## Une occasion DE BÉNÉVOLAT à ne pas manquer



Le programme LIRE ET FAIRE LIRE Sainte-Adèle est à la recherche de bénévoles pour animer des lectures auprès d'enfants de 4 à 8 ans dans les écoles. Le programme vise à développer le plaisir de la lecture chez les enfants et de créer des liens intergénérationnels avec des personnes de 50 ans et plus. Rejoignez les rangs de la dynamique antenne adéloïse qui regroupe près d'une trentaine de bénévoles heureux de contribuer à l'épanouissement des jeunes.

Conditions d'admissibilité : Amour des enfants et de la lecture.

Visitez le site <http://www.lireetafairelire.qc.ca/>

JULIETTE HUTTER, coordonnatrice de l'antenne adéloïse 450 745-4019



Pour les 3 à 6 ans du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai 2014



Le Rat Biboche est très actif ce printemps à la bibliothèque. Les Ratons mettent de la couleur dans leur passeport lecture puisque qu'à chaque livre lu, un autocollant et un coupon de tirage sont obtenus. Il y a même des bonis. Ils ont aussi pu assister à leur première animation en compagnie de Biboche lui-même qui n'a pas hésité à venir nous visiter.

Deux autres animations (réservées aux Ratons) sont en préparation :

- Le **Dodo des toutous** avec Élyse Gauthier qui se déroulera en deux temps les **22 et 23 avril** (détails dans le Passeport lecture ou à la bibliothèque)
- La fête des Ratons le **mercredi 29 mai à 18 h 30** avec l'auteure jeunesse Isabelle Larouche, fidèle amie de Biboche.

Quelques places sont encore disponibles. Il suffit de se présenter à la bibliothèque et d'y être abonné. Biboche est impatient de te rencontrer !

## Journée mondiale du livre et du droit d'auteur 23 avril 2014

Mettez vos connaissances du droit d'auteur à l'épreuve et courez la chance de gagner l'une des sept roses, symbole de cette journée. Détails à la bibliothèque



### Petite histoire de la rose

Depuis le Moyen Âge, le 23 avril, on célèbre en Espagne la fête de la Saint-Georges, la Sant Jordi, le patron des Catalans.

Une légende veut que le chevalier Jordi ait délivré une princesse des griffes d'un dragon. Il trancha la tête de l'animal et une pluie de roses s'en écroula.

Quelques siècles plus tard, en 1926, un éditeur de Barcelone décida de créer une fête en hommage à Cervantes, le célèbre auteur de Don Quichotte. Il choisit le 23 avril, jour de la mort de l'écrivain, pour commémorer l'événement. De l'association de ces deux fêtes naquit la Journée du livre et de la rose, tradition maintenant célébrée dans quelque 80 pays.

Au Québec, la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur se fête le 23 avril, depuis 1996.

Source : [www.jmlda.qc.ca](http://www.jmlda.qc.ca)

Nous profiterons de cette journée pour mettre à la disposition des citoyens la **Bibliographie Coup de cœur 2014**. Plus de cinquante coups de cœur nous ont été proposés.

Merci à tous et à toutes ! Vous pouvez la consulter sur place à la bibliothèque ou encore sur le site web.



# Bibliothèque

du samedi 22 mars

## Invitation à tous

Le Centre international de poésie des Laurentides  
et la Ville de Sainte-Adèle

ont le plaisir de vous inviter au lancement de la

**Semaine de poésie des Laurentides 2014**  
le samedi 22 mars, de 17h à 19h

à la bibliothèque Claude-Henri-Grignon

Avec la participation exceptionnelle du poète André Brochu

Spectacle **Mise en mots, mise en bouche et micro ouvert**

La partie musicale sera assurée par Laurent Bélec.



Semaine de  
*poésie*  
des Laurentides

Vernissage de l'exposition  
*Dans les pas d'André Brochu.*

Vin et fromage.

Entrée libre

au samedi 29 mars 2014



André Brochu

À cette occasion, vous pourrez assister à l'événement

### *Mise en mots et mise en bouche*

mettant en vedette *André Brochu*,

poète invité de la Semaine de poésie des Laurentides et Nancy R. Lange.

Les amateurs de poésie désireux de faire connaître leurs meilleurs vers sont aussi invités à participer à ce spectacle, en s'inscrivant à la bibliothèque pour la partie du *micro ouvert*. Un prix du public sera attribué.

De plus, nous vous invitons à vous laisser transporter par les mots et l'ivresse des participants des trois premières éditions de l'événement phare du **Centre de poésie international des Laurentides**, *Mise en mots et mise en bouche*.

Pour de plus amples détails et les inscriptions au micro ouvert, communiquez avec la responsable de la bibliothèque, Mijanou Dubuc au 450 229-2921 poste 248.



La programmation complète de la *Semaine de poésie des Laurentides* est disponible sur le site de la bibliothèque.

Fiers du succès de cette journée l'an passé, nous vous attendons en grand nombre !



# Méli Mélo

## De nombreux avantages pour les résidents **LA CARTE CITOYENNE**



Pour avoir accès à une **tarification résidente** et pour s'inscrire à plusieurs activités organisées par la Ville, la carte citoyenne sera obligatoire dès **2015**. Outre l'abonnement à la bibliothèque, cette carte sera requise lors de l'**inscription** au Camp de jour (Camp Taloup), à la programmation des activités du Service des loisirs, au Ski-optimiste et au tennis, de même que les visites à l'écocentre.

La population adéloise pourra aussi profiter de **nombreux avantages** avec la carte citoyenne qui offrira une tarification résidente pour l'accès aux terrains de tennis et au parc Doncaster. Certaines activités ou services seront aussi proposés gratuitement aux résidents sur présentation de la carte comme l'entrée à la plage Jean-Guy-Caron et des événements familiaux tels que le spectacle la Magie de Noël. Les détenteurs bénéficient déjà d'une tarification réduite pour les activités présentées à la Place des citoyens.

### **À qui s'adresse la carte citoyenne ?**

Aux résidents et résidentes de Sainte-Adèle, incluant les contribuables ayant une immobilisation, les habitants de la ville (locataires) et leurs enfants.

### **Pour se procurer la carte**

La carte est distribuée **gratuitement** à chaque membre de la famille à la bibliothèque, au Service des loisirs et à l'hôtel de ville, avec une preuve d'identité et de résidence (permis de conduire, avis d'imposition municipale ou scolaire, facture de services, bulletin scolaire). Elle est valide pour deux ans, prenant fin au dernier jour du mois de l'adhésion. Les cartes perdues pourraient par ailleurs être remplacées au coût de 10 \$, à la bibliothèque seulement.

## **Coordonnées DES SERVICES**

**450 229-2921**

### **Hôtel de Ville**

1381 boulevard de Sainte-Adèle  
Sainte-Adèle (Québec) J8B 1A3

### **Bibliothèque Claude-Henri-Grignon**

555 boulevard de Sainte-Adèle

### **Service des loisirs**

1200 rue Claude-Grégoire

### **Service des travaux publics et génie**

2815 rue Rolland

### **URGENCE ..... 911**

Appels non urgents  
(Sûreté du Québec) ..... 310-4141

### **Le bulletin municipal**

« *L'Actualité adéloise* »  
est une **publication distribuée**  
par la Ville de Sainte-Adèle

Infographie : Pixel Duo Créatif  
Impression : Imprimerie Ste-Adèle  
Tirage : 7 100 copies



[www.ville.sainte-adele.qc.ca](http://www.ville.sainte-adele.qc.ca)